16 Fevrier, 1847.

JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE.

La *Revue Canadienne* publie un *Album littéraire et musical*, paraissant tous les mois, par livrai-ons de 32 pages de matiè es littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

A Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education. Industrie. Progrès.

Vol. III. No. 109

PARAISSANT LES Mardiet Vendred

CONDITIONS D'ABONNEMENT.
(Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, ...
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul. ...
Aux deux publications réunies, ... £1 10.

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous, première insertion. ... 2s. 6d.
Dix lignes et au-dessous, première insertion. ... 3s. 4d.
Au-dessus par ligne. ... 4d.
Toute insertion subséquente, le quart du prix.
(Affranchir les lettres.)

LE Comité des Souscripteurs pour la publication et la distribution gratuites, sous forme de pamphlet, de la LECTURE de M. PARENT sur l'*Etude de l'Economie Politique*, annonce une première distribution comme suit :

Aux 8 collèges du Bas-Canada, 12 exemplaires chacun		96
District de Québec :	Aux commissaires d'écoles.	100
" "	Aux curés	100
" Trois-Rivières :	Aux commissaires d'écoles.	50
" "	Aux curés	50
" de Montréal :	Aux commissaires d'écoles.	200
" "	Aux curés	200
" "	A l'auteur	12
" "	Aux souscripteurs	70
		878

Chaque secrétaire d'écoles et chaque curé du District de Montréal trouvera un exemplaire déposé pour lui chez MM. FABRE & Cie, à Montréal.

Dès que des Agences seront établies à Québec et Trois-Rivières, nous leur adresserons les exemplaires destinés à leurs districts. Tous les fonds souscrits ayant été employés à l'impression de l'ouvrage, le comité se voit dans la nécessité de rechercher les moyens d'une distribution gratuite. L'on se flatte que des agens volontaires s'offriront pour cette cause philanthropique.

Messieurs les Souscripteurs qui n'ont pas encore reçu leurs exemplaires, sont respectueusement priés de passer chez M. D. E. PAPINEAU, Notaire, rue Notre-Dame où ces exemplaires ont été déposés pour eux.

Montréal, 26 janvier 1847.

SLEIGHS ! SLEIGHS ! SLEIGHS!

LES soussignés disposent maintenant de leurs fonds étendu de voitures d'Hiver, à une réduction de 25 POUR CENT de leurs prix ordinaires.

M. & P. GAVIN,
Coin des rues Bleury et Craig.

Montréal, 29 janv.

BANQUE D'EPARGNES
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts, qui seront faits le et après le premier Janvier courant.

Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des vendredis et lundis (les fêtes exceptées). Les application pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau devront être envoyées les Jeudis ou Vendredis, vû que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS,
Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargnes de la Cité et du District, No 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hôtel.

AVIS public est par les présentes donné que M. Louis G Normandeau de L'Assomption, et Dame Thérèse Normandeau, veuve de feu Pierre Arger, ne peuvent révoquer la procuration qu'ils ont donnée au soussigné tant que les dettes de la succession Normandeau ne seront pas acquittées, ainsi que comportant la dite procuration faisant partie de l'acte de partage passé devant MM. Girouard et Beault notaires, et tel que le leur a intimé le soussigné par le ministère de Mtr. C. A. Brault, Notaire, et en conséquence les personnes qui peuvent avoir quelque affaire à régler avec la dite succession, sont priées de s'adresser au soussigné, comme par le passé.

LOUIS DELAGRAVE,
29 janv. Procureur des héritier Normandeau.

LIBRAIRIE CANADIENNE

No. 3. Rue St. Vincent.

PRIX REDUITS
Et a 5 Pour 100
Meilleur marché que partout Ailleurs.

LES Soussignés viennent de REDUIRE de NOUVEAU les PRIX des LIVRES en usage dans les Ecoles Elémentaires, et ils les vendent à 5 pour 100 MEILLEUR MARCHE que PARTOUT AILLEURS, pour Argent Comptant.

Ils ont aussi constamment en main, un assortiment très considérable de PAPIER, PLUMES, ENCRE, ENCRIERS, EXEMPLES D'ECRITURE, CIRE, OUBLIES, &c. &c. &c., à des prix très modiques.

Les ordres confiés à leurs soins seront exécutés avec ponctualité et célérité.

E. R. FABRE & CIE.

2 fevrier.

A VENDRE,

1o. UN TERRAIN sur la rue de la Fabrique ou Marché-Neuf, de 108 pieds de front sur 80 pieds de profondeur, avec deux Maisons de 54 pieds de front chaque, y compris les passages, voûtes et autres bâtisses, rapportant l'une, un loyer de £400 et l'autre un loyer de £450 par année.

2o.— Un autre terrain sur la rue St. Vincent de 156 pieds de front sur 104 pieds de profondeur avec une maison de 29 pieds et une autre de 55 pieds de front et autres bâtimens, rapportant un loyer de £200 par année.

3o.— Un autre terrain au Côteau Barron, de 270 pieds de front sur 165 de profondeur.

4o.— Un autre terrain situé au Pied du Courant, de 100 pieds de front sur 89 pieds de profondeur.

5o.— Un autre terrain situé au même lieu, de 50 pieds sur 100 pieds.

Un quart du prix seulement sera exigible après la ratification de l'acte de Vente demandée par l'acquéreur, ou quatre mois après la date d'icelui, dans le cas où il ne serait pas demandé une telle ratification, et le reste du prix sera par termes faciles. Pour les conditions s'adresser à SERAFINO GIRALDI ou à ALEXIS GIARD, Avocat.

22 janv.

LACOSTE & MORIN
Notaires Publics,

Bureau coin des Rues St. Laurent et des Fortifications.

25 janv. 1847

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

LA SAMARITAINE.

Je me rappelle très bien, attendu qu'il y a très longtemps,—les souvenirs d'enfance conservent toujours la vivacité de cet âge,—avoir vu un singulier bâtiment carré, aussi vieux que le Pont-Neuf sur lequel il était construit. Il y avait sur la façade une pompe-fontaine qui pleurait à peine quelques gouttes d'eau, une horloge qui retardait de quinze ans, et, tout en haut, une grappe de clochettes dont les timbres faêlés carillonnaient boiteusement, à certains jours, des moitiés d'anciens airs et de *noëls* guillerets : c'était la *Samaritaine*. Je vois encore ce joli castel détérioré, assis un peu de travers sur ses pilotis, à la deuxième arche du pont, avec son toit bordé d'une balustrade ; son grand bassin à la hauteur du premier étage, et aux deux coins duquel se tenaient les figures de Notre Seigneur et de la Samaritaine en plomb bronzé ; son large cadran au-dessus, ayant l'air de dire que l'heure fut comme l'onde ; et, sur le comble, une campanille de plomb doré tout rempli des clochettes dont je viens de parler, et dans lequel était autrefois un Jacquemart de fer, représentant un homme armé, qui frappait les heures sur la cloche de l'horloge. Il me semble que je lis encore, au dessous du bassin, cette inscription :—

FONS HORTORUM
PUTEUS AQUAM VIVENTIUM.

Application heureuse des paroles de l'Ecriture, parce que les eaux élevées par la machine renfermée dans l'édifice alimentaient les jets du jardin des Tuileries.

Ce monument, commencé sous Henri III, fut achevé sous Henri IV, en 1608. C'était en même temps une pompe, une horloge et un carillon ; les mécanismes, fort compliqués et fort ingénieux pour le temps, était l'œuvre du célèbre mécanicien flamand Jean Linthaër. La Samaritaine avait le titre de gouvernement, et le roi appointait richement le gouverneur. Mais déjà la sonnerie était fort en désarroi sous Louis XIV, comme nous l'apprend une pièce de vers intitulé : " Complainte de la Samaritaine sur la perte de son Jaquemart et le débris de la musique de ses cloches, par le rimeur d'Assouey. Ravitaillé depuis à plusieurs reprises, son joyeux carillon ne cessa, pendant le dernier siècle, d'égayer, et d'encourager les plaideurs, qui passaient devant elle pour aller au Palais, et il tenait les jugés éveillés... jusqu'au moment de l'audience. Et moi-même, lorsque dans les derniers temps de l'Empire j'allais, pauvre petit écolier, chercher mon savoir quotidien dans le pays latin, je ne manquais jamais de faire un bon détour, qui avait le double avantage d'allonger ma route et de la diriger par la Samaritaine, dont les échos argentins me regaillardissaient et me donnaient cœur à l'ouvrage pour toute la matinée. Hélas ! un beau jour, après les vacances, c'était en 1813, je reprenais mon chemin du Pont-Neuf... Plus de carillon, plus de castel, plus de ballustrade, tout était détruit ! Ce n'est pas ce qu'on a fait de mieux... ni de pis ; il ne faut rien exagérer.

Pour être justes, convenons que depuis l'Empereur, et surtout depuis quelques années, il s'est exécuté dans la ville de Paris un grand nombre de travaux salutaires et de beaux monumens, dont les Parisiens jouissent et profitent avec indolence, et qui font la surprise et l'admiration des étrangers ; mais ne cachons pas non plus que d'autres monumens, très intéressans par leur ancienneté et leur caractère, ont été renversés sous la fureur des alignemens et d'un fanatisme de régularité peu éclairé, comme tous les fanatismes. La *Samaritaine* fut une des victimes de ce culte aveugle et une des plus regrettables. C'était un témoignage naïf de l'état des arts mécaniques à la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième ; c'était une sœur ainée de la machine de Marly ; il devrait y avoir pour nous quelque chose de sacré dans ces exemplaires de la science de nos aïeux, dont la comparaison ferait d'ailleurs ressortir davantage les progrès de la science actuelle, et qui formeraient, par leur contraste, une variété de plus en plus rare dans nos cités, qu'envahit une belle, mais fastidieuse monotonie. Il ne faut pas ôter tous les vieillards d'une fête : les danses des jeunes filles sont plus charmantes devant les grands-pères ; les nymphes n'avaient jamais tant de grâce, dit-on, que lorsqu'elles escortaient le vieux Silène.

I

Quoi qu'il en soit, sur la fin du règne de Louis XV, le gouverneur de la *Samaritaine* se nommait le chevalier de Rancé, ancien major au régiment de dragons de la reine. Etait-il de la famille du fameux abbé de Rancé, qui parvint à la sainteté après un pur et fidèle amour, deux exemples aussi miraculeux l'un que l'autre ? Ce qui est certain, c'est que le chevalier avait le sentiment exalté de l'honneur, une fille adorable et un bras de moins. C'est lui dont nous avons parlé autre part, qui n'étant encore qu'sous-lieutenant, à la bataille de Fontenoy, vit son bras emporté par un boulet, et s'écria aussitôt : " Ah ! ma bague !.." Et malgré ses soixante-quatre ans actuels et tous ses malheurs passés, il avait toute cette jeunesse de cœur et d'esprit que nous n'avons plus aujourd'hui après vingt ans. Les vieux étaient jeunes ; les jeunes sont vieux : quelle est la meilleur philosophie ?

Mais laissons le chevalier de Rancé dans son gouvernement de la Samaritaine, et jetons un coup-d'œil rétrospectif sur sa carrière, en reprenant les choses de loin.

Son père avait une terre et un château en Tourraine, la province des châteaux ; c'est là que, *après avoir bien servi le roi, il vivait de* cette vie simple et noble, également éloignée de la vanité luxueuse des seigneurs et de l'économie mesquine de propriétaires bourgeois, ou de ces soi-disant gentilshommes terriers, qui n'étaient en effet que des paysans privilégiés. Aucune idée d'ambition n'avait germé dans la tête, aucune plainte ne s'était élevée dans le cœur de ce brave officier, qui avait sacrifié au service de son pays une bonne partie de son sang et de son patrimoine, et qui s'en trouvait largement récompensé par un peu d'honneur.

Tandis que toutes les digues se rompent et que toutes les cupidités font irruption dans les différentes classes de la société, il est beau et consolant d'observer à quel point le sentiment du devoir et de la dignité désintéressée est demeuré puissant dans les rangs de nos braves légions. Quand on risque tous les jours le plus grand intérêt, la vie, comment pourrait-il y avoir place pour un intérêt secondaire ? Et voilà pourquoi le métier des armes ne pourra jamais déchoir de sa noblesse, malgré toutes les tirades philosophiques qui s'écrivent au coin de la cheminée, et qu'on ferait bien d'y jeter. Même gloire est due au désintéressement du clergé et de la magistrature. Chose digne de remarque c'est dans les carrières les moins bien rétribuées que l'avidité n'a point pénétré. Tant l'habitude d'une vertu en rend l'exercice facile ; tant, d'un autre côté, le maniement de l'argent salit l'âme comme les doigts !

Né d'un tel père, le jeune Paul de Rancé ne devait avoir que de nobles instincts.

" La générosite suit la belle naissance," a dit Corneille ; en effet, les qualités du cœur se transmettent habituellement avec le sang, dont la source est au cœur. Il n'en est pas ainsi des qualités de l'esprit. La génération du cerveau est la plus phénoménale de toutes ; on dirait qu'elle ne procède que de Dieu seul, qui distribue l'imagination et les facultés intellectuelles selon son bon plaisir et sans la participation des parens. Aussi, voit-on, dans l'histoire, des races d'excellents guerriers, des familles d'excellens magistrats, et pas une famille, pas une race de poëtes ou de grands écrivains. Les talens et l'esprit sont choses exceptionnelles et personnelles : c'est un des innombrables mystères qui confondent l'ignorance des savans.— Donc Paul, qui tenait de son père le germe des vertus, ne tenaient que de Dieu les brillantes facultés de l'intelligence. Le vieux capitaine était un homme d'un sens droit et même d'un esprit assez agréable, mais l'horizon de ses idées ne s'était pas étendu plus loin que celui de sa destinée, et le monde des arts était pour lui une terre étrangère. Son fils avait été doué, faut-il dire plus heureusement ?... Hélas ! tout se paie dans la condition humaine ; nous ne recevons un avantage qu'au prix de quelque bonheur. Paul ne connut point sa mère, qui perdit le jour en le lui donnant. Il débuta ainsi dans la vie par le plus grand des maux. O Dieu ! — n'avoir pas eu autour de son berceau les sourires et les chanson d'une mère ! Pauvre enfant ! n'avoir jamais dit : Maman ! n'avoir pas eu le sein maternel pour cacher ses premières larmes et reposer ses premières douleurs ! et, plus tard, n'avoir pas senti auprès de soi cet ange gardien qui conseille, garantit ou pardonne !... et qui épie et dévine nos passions naissantes afin de les diriger, et qui s'oublie sans cesse, et qui n'existe que dans son fils, veillant sur son âme comme sur ces jours !... Ah ! que l'on doit être indulgent à qui n'a pas de mère !

Mais Paul n'avait pas besoin d'indulgence.— C'était une de ces natures portées au bien et sensibles au beau, et trop intelligentes pour ne pas être douces. Tout jeune encore, ses occupations étaient l'étude des langues et des sciences naturelles. Dès le matin, il allait dans les prairies voir poindre les fleurs, et, le soir, il regardait longtemps éclore les étoiles dans le ciel.— On le menait à Tours, à des leçons publiques, qu'il suivait avec ardeur. Ses plaisirs étaient la poésie et les arts. Cependant il se livrait avec conscience aux exercices du corps, parce qu'un homme, un gentilhomme, devait exceller dans l'équitation et le maniement des armes ; mais il ne s'en faisait pas une passion, ni surtout une vanité. Il allait peu aux courses et à la chasse, trouvant à employer mieux son temps dans la journée, et il ne jouait aucun jeux, aimant mieux abréger la veillée par des conversations agréables avec quelques dames et demoiselles du voisinage qui venaient tenir compagnie à une vieille sœur de son père ; tellement que les autres jeunes gens le raillaient souvent, en l'appelant le nouvel Amadis, le chevalier des soupirs, le poëte !... Il laissait dire, et continuait de faire à sa fantaisie.

Un jour pourtant, les plaisanteries devinrent si gaies, qu'il crut devoir prendre aux sérieux. Il s'expliqua de telle sorte, derrière les fossés du château, avec le *plaisant*, que personne n'eût plus envie de rire. On reconnut que s'il laissait vivre les lièvres, c'est qu'il le voulait bien. Ce fut ainsi qu'il atteignit sa vingtième année. Son père alors lui dit : " Mon ami, " voici un brevet de sous-lieutenant ; vous al- " lez partir pour le camp du roi et faire la " guerre, comme je l'ai faite, et comme c'est " le devoir de toute noble famille. Que Dieu " vous soit en aide... *En tout cas, vive le* roi !"

En ce temps-là, les paysans tiraient à la milice pour être soldats, et les jeunes gentilshommes partaient officiers. On a trouvé plus tard que c'était une distinction choquante, et on a fait tirer tout le monde : vive l'égalité : Oui, cela est superbe le jour du tirage ; mais le lendemain, les riches s'en tirent en payant de pauvres diables qui vont se faire casser la tête à leur place. Quelle égalité ! Autrefois, du moins, le noble ne pouvait pas se faire tuer par procuration comme le riche d'aujourd'hui, et s'il n'y avait point parité de grade et de position, il y avait égalité devant le canon. Où est le progrès ?...

Le jeune chevalier de Rancé partit, après avoir demandé la bénédiction de son père et un talisman à Mlle Esther de G... Les deux pauvres enfans s'aimaient bien plus qu'ils ne se l'étaient dit, bien mieux que nous ne le pouvons dire ; les deux familles se convenaient, et le mariage devait se faire au retour de la première campagne. Il fut permis à Esther de donner une bague de ses cheveux à son fiancé pour lui porter bonheur... C'est cette bague qu'il regretta en perdant son bras à Fontenoy ; mais il fit courir à sa recherche, et l'ayant retrouvée, il la mit à son autre main et continua la campagne. Quand elle fut terminée, il reprit la route de Tourraine, où l'attendaient toutes ses consolations. Voici le château : il ouvre la grille... Personne dans les cours ni dans le vestibule ; enfin, il trouve un prêtre qui lui dit : " Votre père est mort subitement avant-hier, ses funérailles se font en ce moment." Le malheureux fils s'y traîne, presque mort lui-même. Le lendémain, il s'informe d'Esther. " Elle a pris le voile la semaine dernière, au couvent des Ursulines de Tours, lui dit la vieille tante. Depuis votre fatale blessure, ses parens ont changé d'avis. Ils ont voulu la forcer de contracter un autre mariage... elle s'est réfugiée dans les bras de Dieu. Votre père a succombé au chagrin que vous auriez."

Eh bien ! paie-t-on assez cher quelques avantages de la nature ?

Le chevalier repartit le plus vite possible pour l'armée ; les dangers seuls lui souriaient. Mais quand on est très *malheureux*, il n'y a pas de danger. Il avait déjà obtenu un grade sur le champ de bataille et la croix de Saint-Louis. Il fut fait capitaine à la première occasion ; puis il resta vingt ans dans ce dernier grade, voyant passer devant lui tous ses cadets. Le hasard, ou plutôt le choix, avait placé à la tête de son régiment un nouveau colonel, homme médiocre et jaloux de la supériorité d'un de ses inférieurs, et s'en dédommageant par toutes sortes de mauvais procédés et d'injustices. Mais le chevalier de Rancé ne les sentait guère ; son cœur appartenait à d'autres chagrins, et son esprit philosophique souriait de ces petitesses dont les autres officiers se fâchaient pour lui. Enfin, à force de vivre, il arriva au grade de major... A cette époque, la France était en paix, les boulets ne s'étaient pas soucié de lui : il prit sa retraite, mais il ne voulut pas remettre les pieds dans le château de ses pères, qui n'était peuplé que de souvenirs cuisans. Il vendit toutes ses propriétés et vint se retirer à Paris, le grand refuge, la ville d'intelligence, d'hospitalité et de liberté. Les arts et le monde l'environnèrent de leurs prestiges. Il connut ces entretiens délicats, ces élégantes causeries, cette exquise politesse, qui suppléent à bien des choses et que rien ne remplace ;.. et, un beau jour, or, le marin, l'âge lui rendant la solitude trop vide. Notre propre jeunesse nous tient compagnie, comme le feu ; et puis elle évoque tant de charmans fantômes, elle fait naître et colore tant de beaux rêves, que nous ne sommes jamais seuls. Tout ce brillant cortége nous quitte au milieu de la vie, et il nous faut quelqu'un pour achever la route. Alors, quand on n'a pas pu se marier selon son cœur, dans la saison où l'on avait un cœur, on se marie par sagesse au moment de prendre ses quartiers d'hivers. Mme de Rancé était une personne d'un vrai mérite, une compagne dévouée et bien essentielle. Aussi ne tarda-t-elle pas à être atteinte d'une maladie qui l'emporta. Et voilà encore le pauvre chevalier avec un nouveau malheur : continuation de cette fatalité qui poursuit les personnes *heureusement douées*. Mais, en le quittant, sa femme lui avait laissé une fille au berceau, qui s'appelait Esther : vous savez pourquoi.

II.

Ici commence une autre existence pour le chevalier de Rancé. Son cœur si tendre, mais deshabitué d'aimer, retrouva pour sa fille tous ses trésors de tendresse, et se ranima comme un foyer long-temps étouffé auquel l'air est rendu. Il lui paraissait même qu'en grandissant son Esther prenait d'étonnantes ressemblances avec celle qui avait été le rêve de sa première jeunesse, qui aurait dû être la bienheureuse réalité de toute sa vie, et qui s'était ensevelie dans le cloître, tombeau terrible, où ne peuvent pas même aller pleurer ceux qui survivent. Pendant toute l'enfance de sa fille, le chevalier fut pour elle une mère, et redevint ensuite le père le plus sérieusement occupé de son éducation. A quinze ans, ce bel âge qui lui vint le jour même la *soixantième* année de son père, la jeune Esther savait plusieurs langues modernes, non certes pour le plaisir puéril d'échanger tout haut et avec prétention, quelques paroles insignifiantes avec des anglais ou des italiens, mais pour étudier et apprécier la poésie des différens peuples. Elle savait aussi la peinture et la musique, mais elle en avait l'amour sans aucun mélange d'amour-propre ; elle savait surtout être bonne et pieuse, ce qui ne la rendait que plus aimable et plus gaie, dans la véritable acception du mot ; car il n'y a pas de gaieté réelle sans sérénité. C'est dans un ciel pur que les rayons du soleil brillent le mieux. Du reste, elle se plaisait beaucoup aux bons spectacles et au bal, quand l'occasion s'en offrait. Elle était tout-à-fait de son âge pour les plaisirs distingués. Enfin, quoiqu'elle fût très habile ménagère, et toujours fort bien mise, elle ne parlait jamais emplettes ni toilette (inappréciable vertu !) et, quoiqu'elle eût ou plutôt parce qu'elle avait infiniment d'esprit, elle n'était pas moqueuse ; elle trouvait cela trop facile apparemment. D'une bienveillance et d'une confiance naïves, elle sympathisait vite avec les gens qu'elle voyait. Ingénieuse à supposer dans les autres ses propres qualités, il fallait qu'elle connut bien une personne pour ne pas l'aimer.

Le chevalier de Rancé entendait tous les échos des salons retentir des louanges de son Esther, et son orgueil était du bonheur. " J'ai donc vaincu ma mauvaise étoile," se disait-il un matin, en embrassant sa fille. Un laquais entre et lui remet une grosse lettre venant de Suisse ; l'enveloppe est à peine déchirée qu'il en sort une avalanche sinistre de papiers griffonnés sur toutes les marges, et au milieu de tout ce fatras, quelques lignes d'une écriture anglaise qui annonçaient au chevalier de Rancé que le banquier de Génève, dans les mains duquel se trouvait toute sa fortune, venait de faire une banqueroute effroyable.

Le chevalier de Rancé fut atteré pour la première fois, d'un malheur qui n'était pas la perte d'un être chéri. Les injustices des hommes, les rigueurs du sort, son corps mutilé, sa carrière manquée, et bien d'autres pertes d'argent, dont nous n'avons point parlé.. il avait foulé tout cela au pieds, ou du moins l'avait déposé au pied de la croix.. et il en eût été de même de cette nouvelle catastrophe si elle n'eût frappé que lui ; mais sa fille !.. L'avenir de son Esther brisé au moment où il se présentait si riant ! Mais renoncer pour elle aux beaux projets d'établissement dont elle avait le choix une heure encore auparavant ! mais souffrir dans son enfant chérie, et s'accuser soi-même d'imprévoyance !... c'en était trop ! Esther, le voyant pâlir et trembler, le crut sous le coup d'un mal subit et mortel!.." Tions, mon enfant, lui dit-il, prends cette lettre, et vois ce qui nous accable." Esther la parcourut des yeux, et un sourire angélique se répandit sur son visage.. Ce n'était que sa ruine elle n'avait pas à craindre pour les jours de son père !

— Ah ! mon père ! s'écria-t-elle en lui sautant au cou avec amour et gentillesse, ne pleurez pas ainsi ; le vrai malheur dans tout cela, c'est votre chagrin. Ecoutez : nous allons quitter tout de suite ce bel appartement et tous nos domestiques, excepté ma *bonne*, qui voudra nous suivre sans gages, j'en suis sûre ; nous irons nous loger bien loin, et avec les débris de votre fortune... et ce que je gagnerai...

— Ce que tu gagneras, ma fille ? Ah ! voilà mon désespoir !... Mais non, non.. Il me reste des ressources ; j'ai des amis, et des amis puissants. Il y a, dans le royaume, des places que peut occuper un pauvre manchot.

Une heure après, le chevalier de Rancé, qui de sa vie n'avait fait une démarche, qui avait aussi en horreur de demander quoi que ce soit, frappait de porte en porte, comme un solliciteur de profession. Que ne peut l'amour paternel ! Il commença la tournée d'amis par un lieutenant-général fort bien en cour :

— Vous me désolez, mon cher chevalier ; j'ai précisément un parent de ma femme qui vient d'éprouver le même malheur que vous, et pour qui je sollicite un emploi tout pareil à celui qui vous conviendrait.. Je m'occuperai de vous lorsque j'aurai obtenu pour ce parent.. Les deux démarches se nuisient.. Mais je crains que ce ne soit long ; les amis ont si peu de zèle aujourd'hui !"

Un président lui dit :

" Nous verrons, nous verrons... Mais je vous conseille de vous retirer au plus tôt dans quelque lointaine province où l'on vit à bon compte. Allez, et nous saurons bien vous trouver les ...